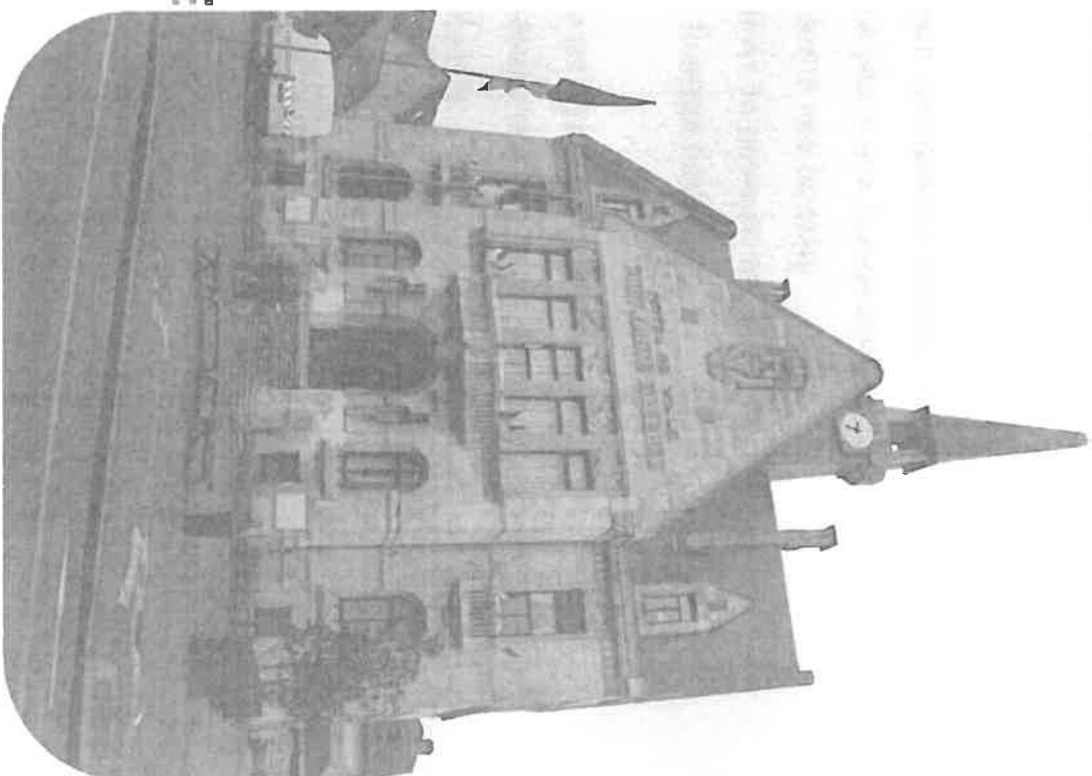


**DEBAT D'ORIENTATION  
BUDGETAIRE  
2019**

**UNE STRATEGIE  
QUI PORTE SES FRUITS  
POUR  
PONT-SAINTE-MAXENCE**



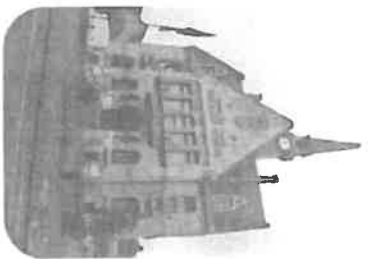
Envoyé en préfecture le 26/02/2019

Regu en préfecture le 26/02/2019

Affiché le

510

ID : 060-216005033-20190213-2019015DEL-DE



## Éléments de débat

### 1/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

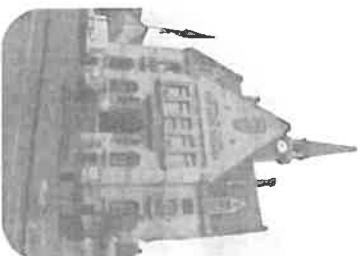
- A - Le contexte européen, national et local
- B - Les recettes de fonctionnement continuent de baisser pour Pont-Sainte-Maxence
- C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

### 2/ Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement

- A – Le fonctionnement maîtrisé toujours au bénéfice de l'auto-financement
- B - La recherche de subventions : toujours une priorité
- C - Une maîtrise de la dette pour faire face à nos grands projets
- D - Le plan pluriannuel d'investissement, des travaux majeurs en perspective

### 3/ Annexe

Les ratios (comparatif avec la moyenne de la strate)

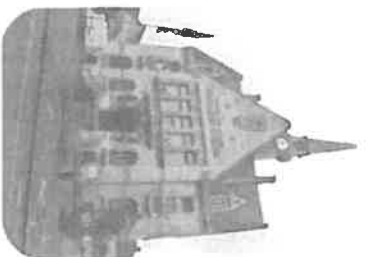


# Introduction

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations financières de la collectivité et d'informer sur sa situation. Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT).

Le DOB est une phase très importante pour la collectivité. Avec ce document, les citoyens disposent de manière claire et lisible de la situation financière de la commune et des orientations envisagées pour l'avenir. Le conseil municipal en prendra acte lors de l'une de ses séances. Ensuite, le budget de la ville sera établi.

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits



## A - Le contexte européen, national et local

- Jusqu'en 2017, la zone euro profitait de l'accélération du commerce mondial, de la faible inflation et d'une politique monétaire favorisant la consommation par l'accès aux crédits. Aujourd'hui, elle est moins soutenue. Elle est fragilisée par la faible contribution des échanges commerciaux et une situation géopolitique mondiale anxiogène (tensions entre la Chine et les Etats-Unis, Brexit, rejet du budget italien par l'UE en octobre dernier...). Ainsi, la situation se détériore avec une forte accélération de l'inflation qui atteint 2,2 % en octobre et des prévisions de croissance au ralenti passant de 2,5 % en 2017 à 1,9 % en 2018 et 1,3 % en 2019.

- Dans un contexte d'importantes tensions sociales (mouvement des gilets jaunes), la France ralentit également son rythme de croissance avec 1,6 % à la fin 2018. Le niveau de consommation est toujours fortement impacté par le chômage durablement haut (9 %) et l'inflation (à 2,2 %) boostée par la hausse du pétrole et des taxes sur le tabac et l'énergie. Malgré de bonnes conditions d'octroi de crédits qui perdurent et limitent les dégâts, la consommation reste insuffisante pour maintenir le niveau de croissance.

- **Eléments de contexte local :**

Revenu annuel par habitant à Pont-Sainte-Maxence en 2017 : 11 260,81 €

Revenu annuel par habitant en métropole en 2017 : 14 438,31 €

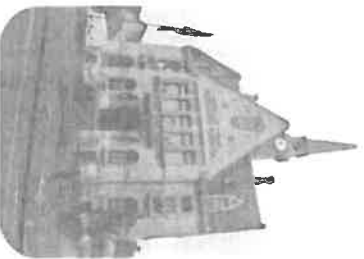
Revenu annuel par habitant pour la CCPOH (chiffes 2015) : 22 201€

Part des non imposés à Pont-Sainte-Maxence en 2015 : 58,7 %

Part des non imposés dans la CCPOH en 2015 : 48,1 %

Part des non imposés dans l'Oise en 2015 : 52,1 %

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits

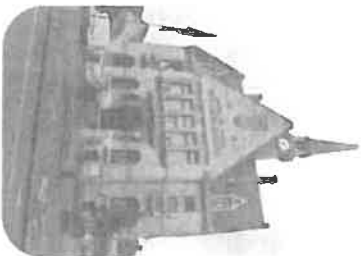


## A - Le contexte européen, national et local

### • **Que retenir du projet de loi de finances 2019 ?**

- Depuis juin 2018, la France est officiellement sortie de la procédure européenne de déficit excessif ouverte à son encontre en 2009. Dans le projet de loi de finances 2019, le gouvernement réaffirme un triple objectif d'assainissement des finances publiques d'ici 2022, avec la réduction de 2 points de PIB du déficit, de 3 points de PIB des dépenses et de 5 points de PIB de la dette.
- Le projet de loi de finances 2019 s'inscrit dans la continuité et reste dans la cohérence fixée par la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 (PLPFP). Pour rappel, l'Etat cherche à réaliser une économie de 13 milliards € sur 5 ans.
- Les collectivités en attente du projet de loi sur la réforme de la fiscalité locale prévue initialement pour le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019. A ce jour, le calendrier risque d'être impacté par le mouvement social en cours des gilets jaunes et le grand débat national qui en découlera.
- Dans la loi de finances, les concours de l'Etat sont annoncés stables, autant du point de vue des dotations que des mesures de soutien à l'investissement. La péréquation verticale (DSU, DNP) sera financée exclusivement par les économies générées sur la DGF.

# I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



## A - Le contexte européen, national et local

### 1. Les dotations globalement stables

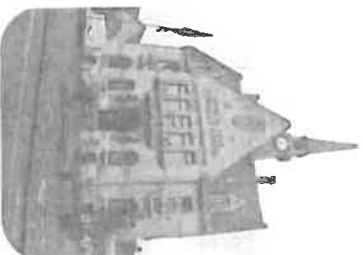
Les aides financières de l'État sont annoncées en légère hausse pour 2019 à Pont-Sainte-Maxence. Elles ne suffisent cependant pas à atténuer l'effet restrictif d'autres mesures imposées par l'Etat. Pour Pont-Sainte-Maxence, la prospective mise en place permet d'envisager une stabilité de la DGF et de la DNP. Les montants alloués aux quartiers dits prioritaires seront abondés.

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
<u>DGF</u>	1 685 595 €	1 685 595 €
<u>DSU hors DNP</u>	2 015 999 €	2 071 778 €
<u>DNP</u>	273 487 €	273 487 €

La DSU augmenterait de 55 779 €, soit + 2.6 %. Toutes les autres dotations sont stables, ce qui ne compense cependant pas les pertes financières liées aux atténuations de charges.

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits

## B - Les concours de l'Etat continuent de baisser pour Pont-Sainte-Maxence



### 2. La baisse des autres recettes de fonctionnement

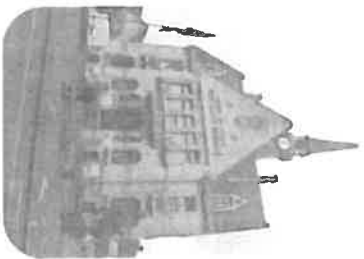
Les atténuations de charges sont des recettes de fonctionnement inscrites au chapitre 013 du budget dont celles liées aux emplois aidés et aux remboursements d'assurance sur le personnel. Entre 2014 et 2018, la municipalité a perdu près de 147 000 €, soit 43 % de ces recettes sur le chapitre. Cela va encore baisser en 2019. Néanmoins, la plupart des agents en emplois aidés ont été maintenus dans l'emploi et stagiairisés, preuve de la qualité de la politique de ressources humaines menée.

La politique de la ville impose également d'établir une convention avec les bailleurs sociaux pour les faire bénéficier d'exonérations de taxe foncière. Cette exonération s'élève à 52 000 € pour la commune. Elles ne sont pas compensées en totalité par l'Etat.

La baisse des recettes de fonctionnement n'est pas compensée par l'augmentation de la DSU. Ces détails seront précisés au cours de la présentation chiffrée.

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits

B - Les concours de l'Etat continuent de baisser pour Pont-Sainte-Maxence



## 3. Les subventions d'investissement de l'État : entre espoir et inquiétudes

La commune de Pont-Sainte-Maxence bénéficie, par ailleurs, comme toutes les collectivités, de fonds destinés à favoriser l'investissement local :

- **La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) :**

Si Pont-Sainte-Maxence n'a pas été affectée par le gel des crédits politiques de la ville, ce n'est pas le cas pour la DETR. La commune n'a rien perçu au titre de la DETR en 2017. Sur les 5 projets présentés, 3 ont dû être différés et représentés en 2018 pour être financés : la 2<sup>ème</sup> tranche des ateliers municipaux, la sécurisation des abords de l'école Française Dolto et l'informatisation de Robert Desnos. Les 2 autres projets que nous avons présentés ont été financés par le Département et d'autres dispositifs: la rénovation du court de tennis et l'informatisation de l'école Buisson.

Cette année, la DETR est sollicitée pour 3 projets d'importance :

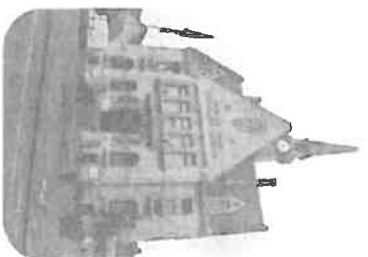
- la 2<sup>ème</sup> tranche d'aménagement place Gérard Palteau
- 2 aménagements de sécurité routière aux abords de l'école Jules Ferry.

A la date de rédaction du document, l'État n'a toujours pas produit la lettre de cadrage pour les fonds 2019.



# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits

B - Les concours de l'Etat continuent de baisser pour Pont-Sainte-Maxence

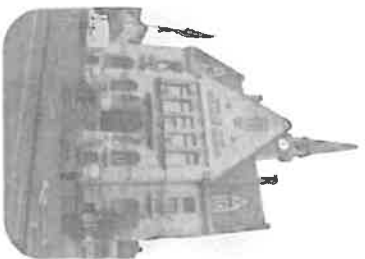


3. Les subventions d'investissement de l'État :  
*entre espoir et inquiétudes*

- **La DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) :** Pont-Sainte-Maxence a été invitée à présenter des dossiers en 2018 au titre notamment de travaux d'économie d'énergie dans nos bâtiments mais aucun n'a été financé.
- **Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) :** le 30 juin 2016 un protocole de préfiguration du futur projet de rénovation d'intérêt régional (PRIR) du quartier des Terriers a été signé. Celui-ci a permis de conduire pendant 18 mois des études de faisabilité (co-financées par l'ANRU). Il reste à finaliser la phase de rédaction et de négociation de la convention financière qui nous liera avec l'ANRU et les autres financeurs.  
Après de longs mois d'attente, l'ANRU a établi sa participation à hauteur de 5 millions d'euros. Le quartier des Terriers sera ainsi le mieux soutenu dans l'Oise. Cela atteste de la grande qualité du projet présenté. La convention financière devrait être validée définitivement lors d'un comité de pilotage le 8 mars prochain.

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits

B - Les concours de l'Etat continuent de baisser pour Pont-Sainte-Maxence



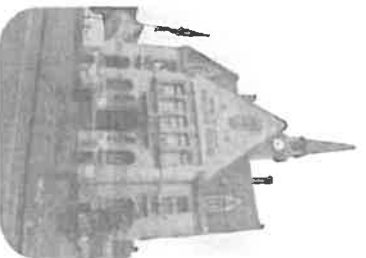
**3. Les subventions d'investissement de l'État :  
entre espoir et inquiétudes**

- **Fonds National d'Aménagement du Territoire (FNADT)** : la ville bénéficie d'un important soutien pour la création de la rue de Felgueiras puisque celle-ci est financée à hauteur de 50 %. Le tracé est désormais validé. En 2019, les dossiers d'autorisations administratives sont lancés. Les travaux devraient débuter courant 2020, sous réserve, bien sûr, de ces autorisations.

Ce fonds sera également sollicité pour le l'aménagement du carrefour Jeanlin qui sera co-financé par ailleurs par le Département.

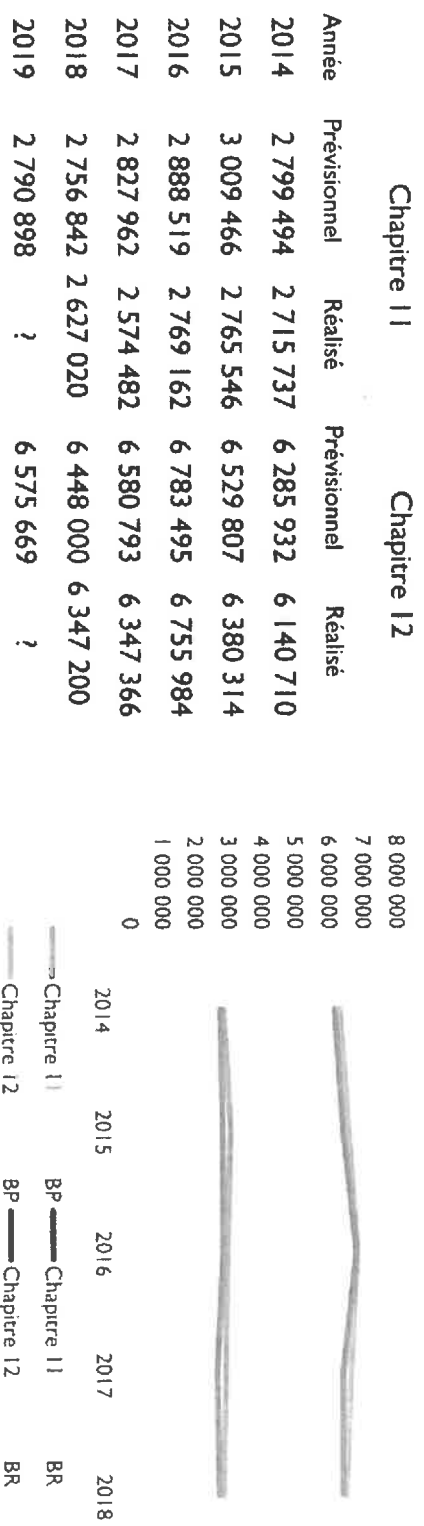
# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits

## C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante



### I. Le fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont globalement maîtrisées.

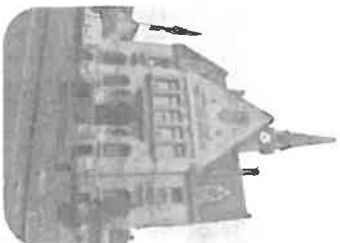


Entre 2014 et 2018, les dépenses au chapitre 11 ont baissé de 3% et celles au chapitre 12 ont augmenté de 3%.

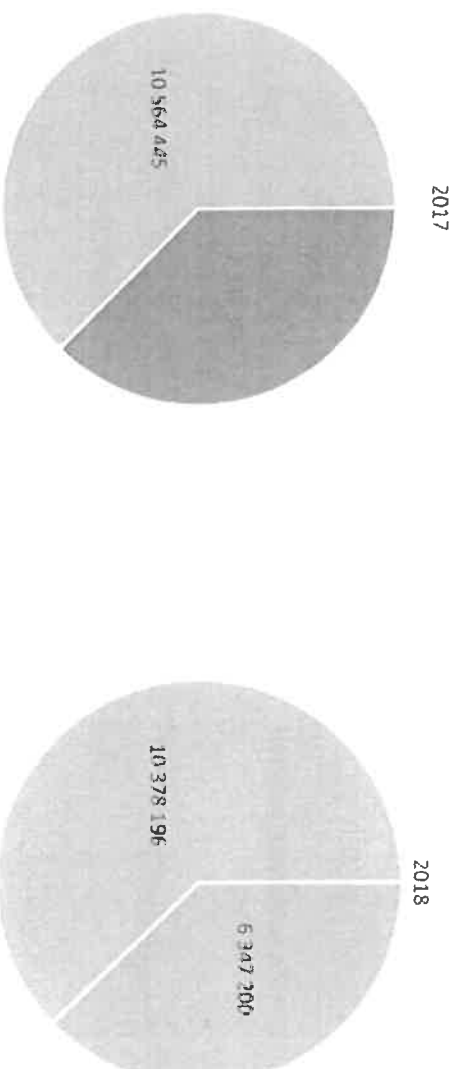
Les dépenses de fonctionnement évoluent de manière très satisfaisante. Les services municipaux mesurent l'importance de chaque euro utilisé.

Le pic de 2016 s'explique en grande partie par la mise en place des nouveaux accueils périscolaires qui avaient bouleversé l'organisation et le budget.

La légère hausse des dépenses à prévoir sur 2019 se justifie par la mise en places de nouvelles actions comme les petits déjeuners dans les écoles, l'attribution de subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique ou encore par la participation à la Ronde de l'Oise par exemple.



## Charges de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement



Les dépenses de personnel sont en légère baisse par rapport à 2017 et représentent 61 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 26/02/2019

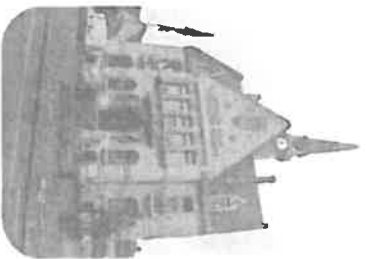
Reçu en préfecture le 26/02/2019

Affiché le

**SRD**

ID : 060-216005033-20190213-2019015DEL-DE

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits



## C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

### 1. Le fonctionnement

#### Les recettes de fonctionnement

Hormis les dotations et les atténuations de charges, plusieurs autres recettes ont un poids important sur le fonctionnement :

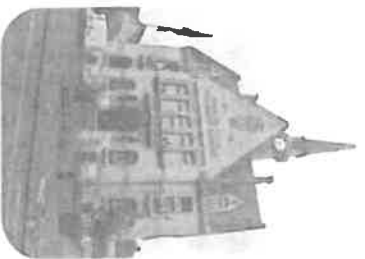
- **les produits de service** (cantine, piscine, location de salles...) : les tarifs n'augmenteront pas cette année.

- **la fiscalité** : la taxe d'habitation, la taxe foncière bâti et non bâti. La municipalité s'est engagée à maintenir encore les mêmes taux pour l'année 2019. Cet engagement est tenu depuis 2015. Les produits de fiscalité représentent près de 7 millions d'euros, soit 54 % de nos recettes de fonctionnement.

Dans le même chapitre, apparaissent les allocations de compensation versées par l'intercommunalité. A noter qu'en 2018, le transfert de l'office de tourisme a été régularisé, bien que le rapport de la CLECT ait fait l'objet de contestations de la part de Pont-Sainte-Maxence. Elles affichent une baisse de 215 000 € au compte administratif 2018 (régularisation 2017 + 2018) avec un montant de 1 120 368 € au lieu de 1 336 044 € avant la CLETC. A compter de 2019, l'attribution de compensation sera de 1 228 206 €.

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits

## C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante



### 1. Le fonctionnement

#### Taux communaux fixés par délibération

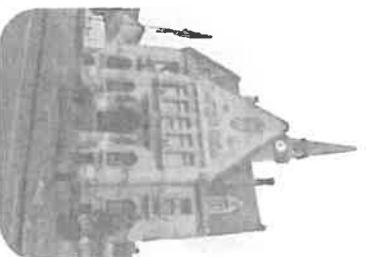
	2017	2018	2019
Taux taxe d'habitation	18,18%	18,18%	18,18%
Taux taxe foncière sur le bâti	21,21%	21,21%	21,21%
Taux taxe foncière sur le non bâti	91,56%	91,56%	91,56%

#### Recettes de fonctionnement de 2014 à 2018

	2018	2017	2016	2015	2014
013	197 616,92	286 729,83	369 884,86 €	392 346,43 €	338 863,03 €
70	571 744,53	632 314,54	644 465,49 €	649 059,98 €	627 262,17 €
73	6 760 349,04	6 983 695,51	6 876 049,65 €	6 628 108,96 €	6 574 858,29 €
74	4 466 955,60	4 518 613,70	4 617 831,15 €	4 482 854,72 €	4 191 048,23 €
75	218 322,95	218 804,89	195 534,72 €	203 789,79 €	244 553,53 €
77	83 962,85	12 344,94	23 890,03 €	298 754,83 €	303 731,56 €
042	124 320,39	88 168,95	489 748,42 €	102 518,11 €	89 999,75 €
<b>Total des produits de fonctionnement</b>	<b>12 423 272,28</b>	<b>12 740 672,36</b>	<b>13 217 404,32 €</b>	<b>12 757 432,82 €</b>	<b>12 370 316,56 €</b>

# I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante



## 1. Le fonctionnement

Evolution des recettes au chapitre 73 à la baisse :

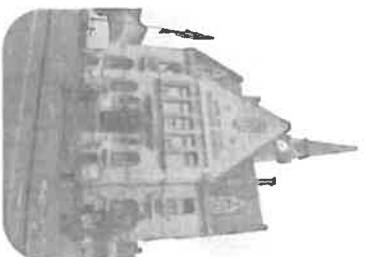
	2018	2017	2016	2015	2014	
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 801 938,00	4 754 817,00	4 721 127,00 €	4 610 320,00 €	4 508 424,00 €
7318	Autres impôts	24 662,00	13 553,00	14 351,00 €	0,00 €	. €
73211	Attribution de compensation	1 120 368,00	1 336 044,00	1 332 775,00 €	1 332 681,00 €	1 332 586,00 €
7336	Droits de place	23 458,01	48 828,41	54 472,95 €	52 609,46 €	55 944,82 €
7342	Versement de transport	216 973,93	223 460,13	206 218,43 €	188 067,55 €	179 986,86 €
7343	Taxe sur les pylônes électriques	14 208,00	13 908,00	13 524,00 €	13 188,00 €	12 876,00 €
7351	taxe sur la consommation électrique	215 820,35	228 185,64	218 520,92 €	220 607,99 €	231 135,27 €
7368-73681	Taxe locale sur la publicité extérieure	1 302,00	2 448,60	2 617,75 €	2 845,80 €	4 953,60 €
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	341 188,75	362 450,73	311 955,60 €	207 343,16 €	247 977,74 €
7388	Autres taxes diverses	430,00	0,00	487,00 €	446,00 €	974,00 €
		6 760 349,04	6 983 695,51	6 876 049,65	6 628 108,96	6 574 858,29

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits

C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

## I. Le fonctionnement

Evolution des produits de fiscalité locale :



	2016	2017	2018	2019
<b>Taxe d'habitation</b>				

Base nette imposable taxe d'habitation	11 597 016	11 662 103	11 821 374	12 081 444
Taux taxe d'habitation	18,18%	18,18%	18,18%	18,18%
Produit de la taxe d'habitation	2 108 338	2 120 170	2 149 126	2 196 407

### Taxe sur le foncier bâti

Base nette imposable taxe foncière sur le bâh	12 081 323	12 181 078	12 317 224	12 588 203
Taux taxe foncière sur le bâti	21,21%	21,21%	21,21%	21,21%
Produit de la taxe foncière sur le bâti	2 562 449	2 583 607	2 612 483	2 669 958

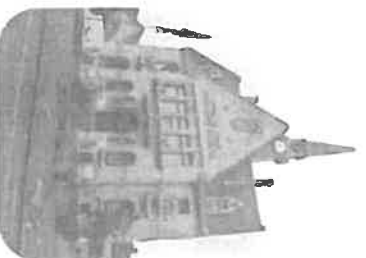
### Taxe sur le foncier non bâti

Base nette imposable taxe foncière sur le non bâti	50 194	51 542	52 352	53 504
Taux taxe foncière sur le non bâti	91,56%	91,56%	91,56%	91,56%
Produit de la taxe foncière sur le non bâti	45 958	47 192	47 933	48 988
<b>Produit des taxes directes</b>				
Rôles supplémentaires	4 383	17 401	17 058	0
Surtaxe sur les logements vacants	0	0	0	0
<b>Produit des contributions directes</b>	<b>4 721 127</b>	<b>4 768 370</b>	<b>4 826 600</b>	<b>4 915 352</b>



# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits

## C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

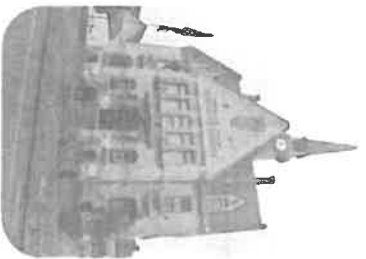


### I. Le fonctionnement

Evolution des recettes au chapitre 74 à la baisse :

	2018	2017	2016	2015	2014
7411 DGF	1 685 595,00	1 691 258,00	1 806 827,00 €	2 025 616,00 €	2 209 157,00 €
74123 DSU	2 015 999,00	1 950 055,00	1 836 770,00 €	1 521 948,00 €	1 191 926,00 €
74127 DNP	273 487,00	287 039,00	309 659,00 €	304 999,00 €	291 325,00 €
746 DGD					905,00 €
74718 Autres	3 266,00	82 995,76	119 381,08 €	118 901,48 €	55 764,77 €
7472 Régions			1 000,00 €	0,00 €	- €
7473 Départements	2 600,00	3 490,00	5 285,20 €	7 786,87 €	14 895,44 €
74748 Autres communes	71 159,57	92 191,68	68 558,13 €	68 056,00 €	8 442,90 €
7478 Autres organismes	130 838,32	122 558,48	193 703,01 €	171 263,37 €	134 746,12 €
748314 Donation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	0,00	12 604,00	40 497,00 €	47 752,00 €	72 278,00 €
74834 Etat - compensation au titre des exonérations TF	27 819,00	28 406,00	32 812,00 €	14 615,00 €	19 850,00 €
74835 Etat - compensation au titre des exonérations TH	233 528,00	227 647,00	166 667,00 €	196 887,00 €	186 728,00 €
7485 Donation pour les titres sécurisés	8 580,00	5 030,00	5 030,00 €	5 030,00 €	5 030,00 €
7488 Autres attributions et participations	14 083,71	15 338,78	31 641,73 €	0,00 €	- €
	4 466 955,60	4 518 613,70	4 617 831,15	4 482 854,72	4 191 048,23

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits



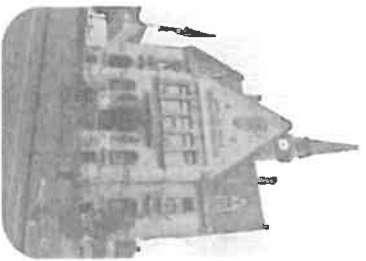
C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

## I. Le fonctionnement

Evolution des recettes au chapitre 70 à la baisse :

	2018	2017	2016	2015	2014	
70311	Concession cinématographique	14 960,00 €	12 928,00 €	11 728,00 €	13 146,00 €	9 582,00 €
70322	Droits de stationnement et location (péniche)		- €	38 785,87 €	30 460,55 €	35 813,82 €
70323	Redevance occupation du domaine public	12 947,70 €	13 373,00 €	11 543,00 €	12 996,00 €	13 496,00 €
70388	Régie locations salles	12 445,40 €	16 494,30 €	14 103,15 €	7 471,75 €	11 506,10 €
7062	Régie bibliothèque	3 526,01 €	2 971,28 €	2 040,72 €	1 518,95 €	1 968,22 €
70631	Régie à caractère sportif	84 836,00 €	86 833,10 €	83 824,70 €	126 869,30 €	121 072,90 €
70632	Régie à caractère de loisirs (OT)	- €	7,00 €	1 477,00 €	1 305,80 €	1 088,80 €
7067	Régie cantine et classe de découverte	207 047,24 €	213 566,42 €	194 134,92 €	215 725,63 €	180 744,61 €
70688	Fourrière	14 077,23 €	3 446,07 €	1 928,05 €	1 576,00 €	2 561,39 €
70841	Mise à disposition CCAS	128 298,91 €	129 787,67 €	163 696,57 €	115 877,00 €	114 011,00 €
70848	Mise à disposition RPA	93 147,79 €	150 623,10 €	120 867,51 €	120 022,00 €	124 309,00 €
70878	Autres	458,25 €	2 284,60 €	336,00 €	2 091,00 €	11 108,33 €
		571 744,53 €	632 314,54 €	644 465,49 €	649 059,98 €	627 262,17 €

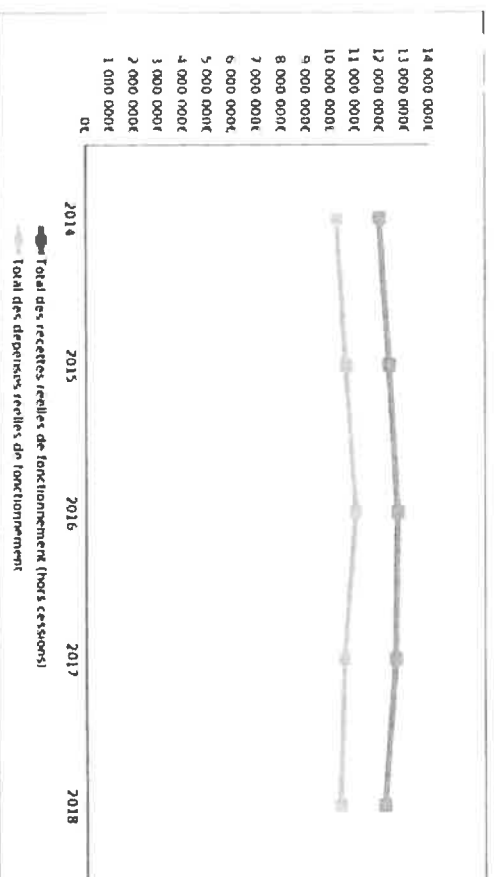
# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits



## C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

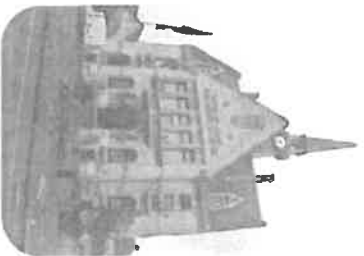
### I. Le fonctionnement

**Pas de risque d'effet ciseau à court et moyen terme :**



Malgré la problématique des recettes, l'évolution du fonctionnement est maîtrisée. Cela est confirmé par la situation des épargnes et de l'autofinancement.

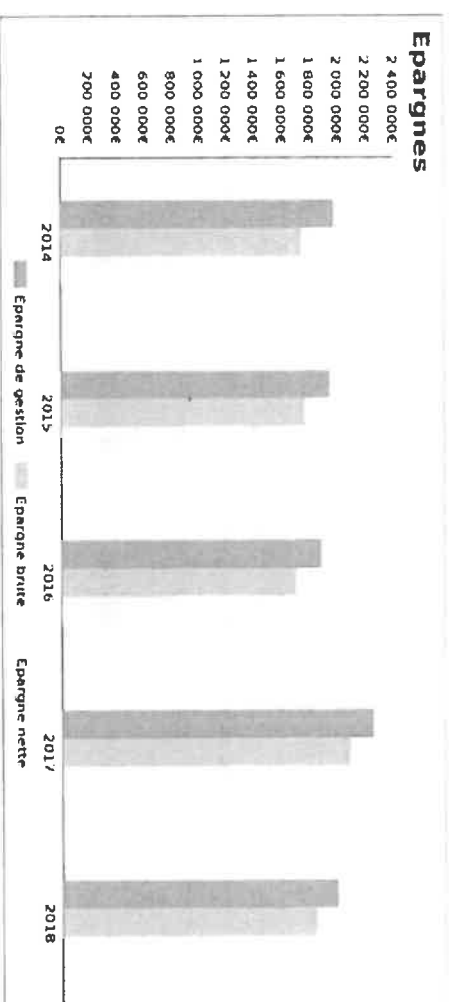
# I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

## 2. Les épargnes

Une situation des épargnes tout à fait satisfaisante



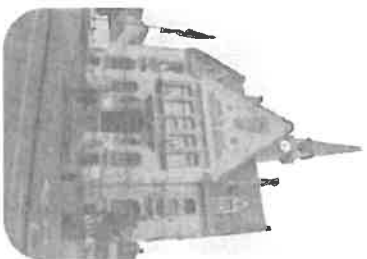
### Définitions

**Epargne brute** = C'est l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'excédent, appelé aussi autofinancement brut, finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

**Epargne de gestion** = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

**Epargne nette** = Epargne brute ôté du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

## 2. Les épargnes

L'épargne de gestion de Pont-Sainte-Maxence est en moyenne de 16 % ces dernières années. L'épargne brute est à 14 % et l'épargne nette à 7,4 % (au-dessus de la moyenne de la strate). Leur grande stabilité est remarquable et rare dans le contexte financier des collectivités d'aujourd'hui.

Cette situation a pour conséquence un résultat de clôture (qui détermine la capacité d'auto-financement de la collectivité), autour de 10 % du budget de fonctionnement.

### Comparaison de l'épargne nette par rapport à la moyenne de l'échantillon

7,4 % pour Pont-Sainte-Maxence  
5,6 % pour la moyenne nationale

# I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

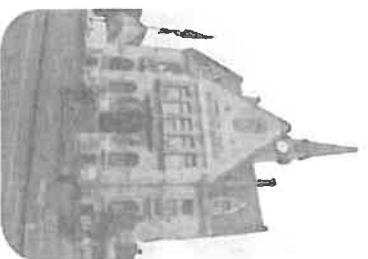
## 3. L'état de trésorerie

En 2015 et 2016, il aura fallu absorber l'investissement lié au gymnase La Salamandre. Nous n'avons plus sollicité de lignes de trésorerie depuis 2016, signe d'une bonne gestion financière de la commune. La stratégie de reconsolidation porte ses fruits et l'état de trésorerie évolue tout à fait positivement.

Etat de trésorerie au 31/12/2018 : 2 231 620,15 €

# I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante



## 3. L'état de trésorerie

### Evolution mensuelle de trésorerie depuis 2015 :

	2015	2016	2017	2018
janvier	4 213 605,66 €	866 876,53 €	538 855,01 €	1 351 988,29 €
février	2 658 196,38 €	859 018,72 €	698 257,82 €	1 079 828,59 €
mars	2 203 145,62 €	932 465,65 €	676 023,43 €	619 246,01 €
avril	701 368,20 €	401 017,00 €	617 220,32 €	574 166,31 €
mai	563 512,90 €	229 434,47 €	427 013,43 €	443 081,82 €
juin	2 286 625,23 €	2 049 707,68 €	857 330,66 €	874 433,43 €
juillet	2 384 643,24 €	2 897 552,39 €	642 385,30 €	2 726 545,99 €
août	2 137 428,94 €	2 862 839,98 €	679 931,28 €	2 534 506,51 €
septembre	2 045 200,75 €	2 694 749,20 €	997 500,21 €	2 519 390,12 €
octobre	1 387 969,67 €	2 110 776,49 €	622 182,03 €	2 225 339,11 €
novembre	683 196,82 €	1 834 492,82 €	691 232,43 €	2 064 016,92 €
décembre	235 620,49 €	885 655,41 €	1 205 361,65 €	2 231 620,15 €

Envoyé en préfecture le 26/02/2019

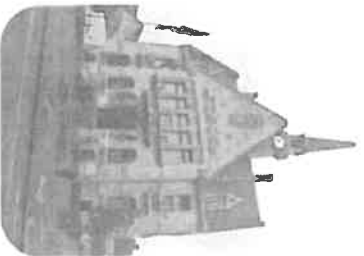
Reçu en préfecture le 26/02/2019

Affiché le



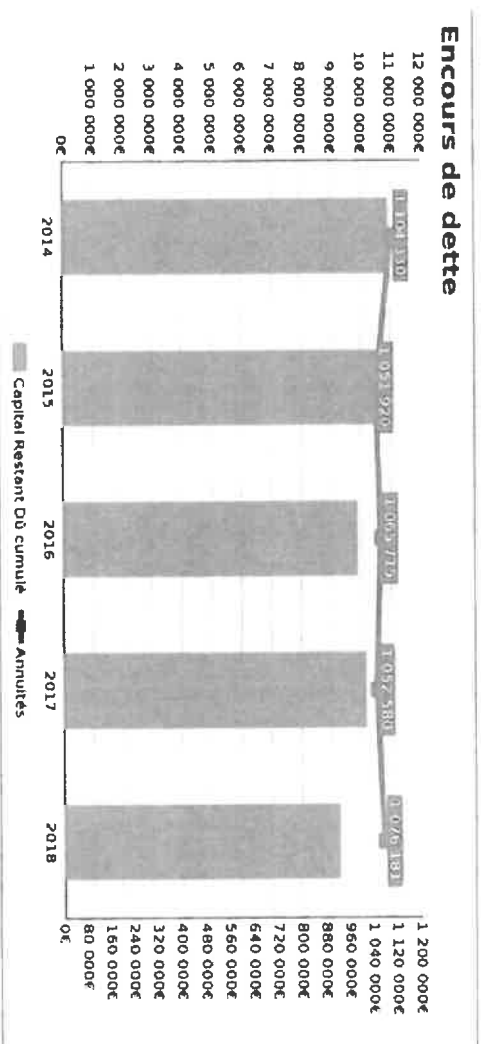
ID : 060-216005033-20190213-2019015DEL-DE

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits



## C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

### 4. L'encours de la dette



La ville a souscrit un emprunt de 2 millions d'euros en 2018 pour financer des investissements structurants nécessaires : rue de Felgueiras, rénovation de l'hôtel de ville... Elle trouve néanmoins essentiellement les leviers de ses investissements grâce à son autofinancement et à la recherche de subventions. L'état de la dette reste très satisfaisant et nous permet d'envisager l'avenir sereinement.

Notre ratio de désendettement a légèrement augmenté du fait du nouvel emprunt mais reste de très bon niveau avec **5,6 années** alors que la limite dangereuse se situe à 12 années.

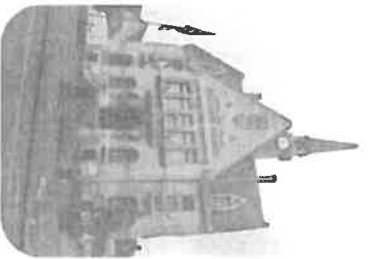
En 2016, il était de **5,9 années** et en 2017 de **4,5 années**.

**La totalité des emprunts est classé IA sur les critères de la charte de bonne gestion.**



# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits

C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante



## 4. L'encours de la dette

**BP Ville**

Dette au 1er janvier 2019

Prêteur	Capital restant dû	Durée résiduelle	Taux	Prochaine échéance	Montant prochain échéance	Année de réalisation	Montant initial	Risque de taux	CBC
	983 333,33 €	14,58	(Euribor 03 M + 0,45)-Floor 0 sur Euribor 03 M	01/02/2019	17 797,50 €	2018	1 000 000,00 €	Variable	1A
	987 500,00 €	19,58	Taux fixe à 1,59 %	01/02/2019	16 425,31 €	2018	1 000 000,00 €	Fixe	1A
	440 147,83 €	13,00	Taux fixe à 0 %	01/01/2020	33 857,53 €	2016	507 863,00 €	Fixe	1A
	570 415,27 €	11,07	Taux fixe à 1,67 %	29/01/2019	52 851,06 €	2015	700 000,00 €	Fixe	1A
	589 893,83 €	6,12	Taux fixe à 2,42 %	19/02/2019	95 204,84 €	2014	913 657,48 €	Fixe	1A
	887 926,83 €	9,00	Taux fixe à 3,95 %	01/01/2020	89 626,93 €	2012	1 000 000,00 €	Fixe	1A
	540 000,00 €	8,97	Taux fixe à 4,2 %	21/03/2019	20 670,00 €	2012	900 000,00 €	Fixe	1A
	1 015 336,77 €	8,98	Taux fixe à 4,43 %	29/03/2019	34 352,69 €	2012	1 500 000,00 €	Fixe	1A
	3 004 130,66 €	11,00	Euribor 03 M-Floor -0,09 sur Euribor 03 M + 0,09	01/04/2019	65 998,08 €	2009	5 273 930,00 €	Variable	1A
	90 678,78 €	0,75	Taux fixe à 4,16 %	01/10/2019	94 448,94 €	2009	780 000,00 €	Fixe	1A
	735 812,50 €	5,08	(Euribor 01 M-Floor -0,1 sur Euribor 01 M) + 0,1	01/02/2019	12 062,50 €	2004	2 895 000,00 €	Variable	1A
	561 387,92 €	12,40	(Livret A + 0,5)-Floor 0 sur Livret A	29/05/2019	47 154,40 €	2016	640 000,00 €	Livret A	1A
	<b>10 166 571,00 €</b>				<b>579 848,78 €</b>		<b>17 090 450,46 €</b>		

Envoyé en préfecture le 26/02/2019

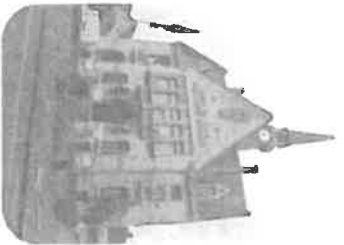
Reçu en préfecture le 26/02/2019

Affiché le

**510**

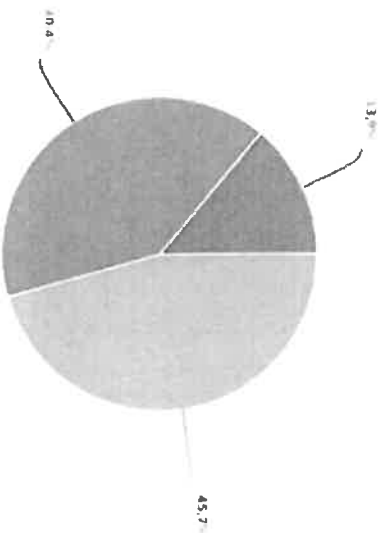
ID : 060-216005033-20190213-2019015DEL-DE

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits



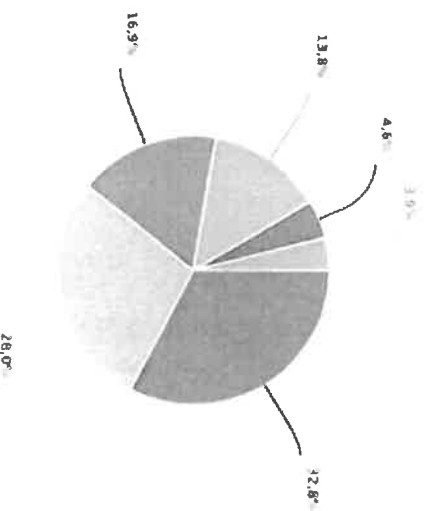
## 5. Caractéristiques de la dette

Dette par type de risque



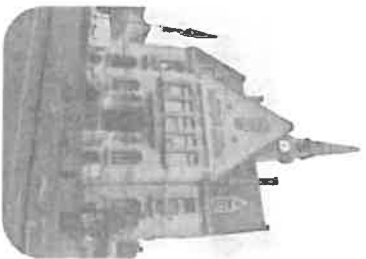
- Fixe
- Variable
- Livret A

Dette par prêteur



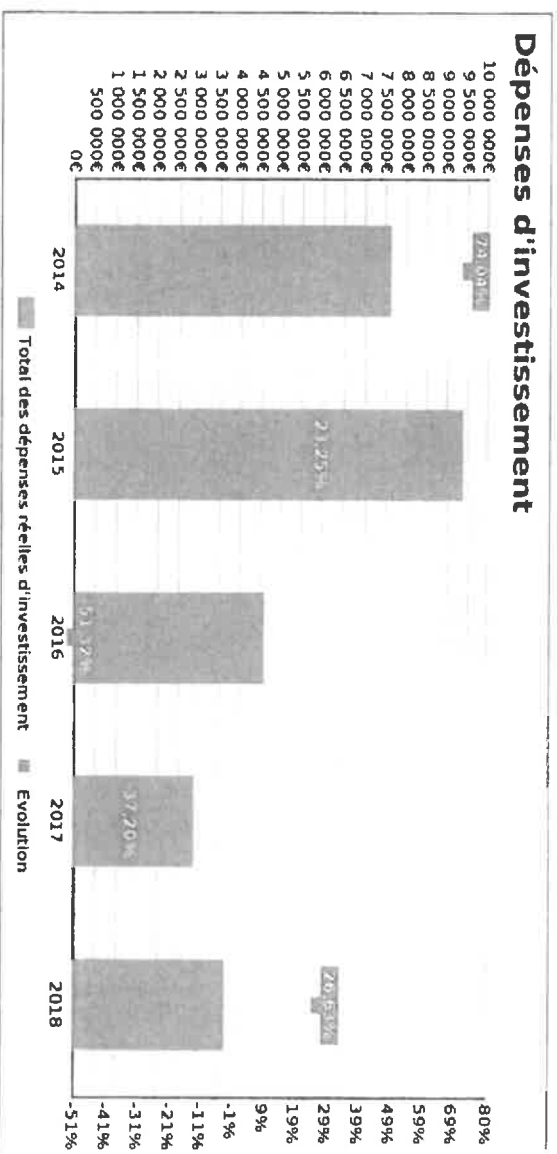
- DEXIA CL
- CE
- BANQUE POSTALE
- CDC
- SG
- ASN

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

## 5. L'investissement

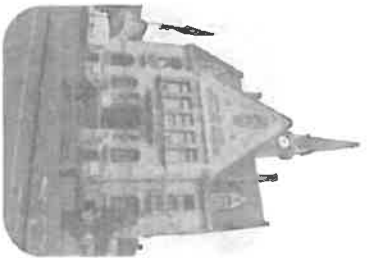


Dans un contexte de maîtrise de la dette et de consolidation de la trésorerie, la ville maintient un rythme d'investissement très soutenu en faveur principalement du cadre de vie de la population, notamment dans la rénovation de ses infrastructures voiries laissées trop longtemps dégradées.

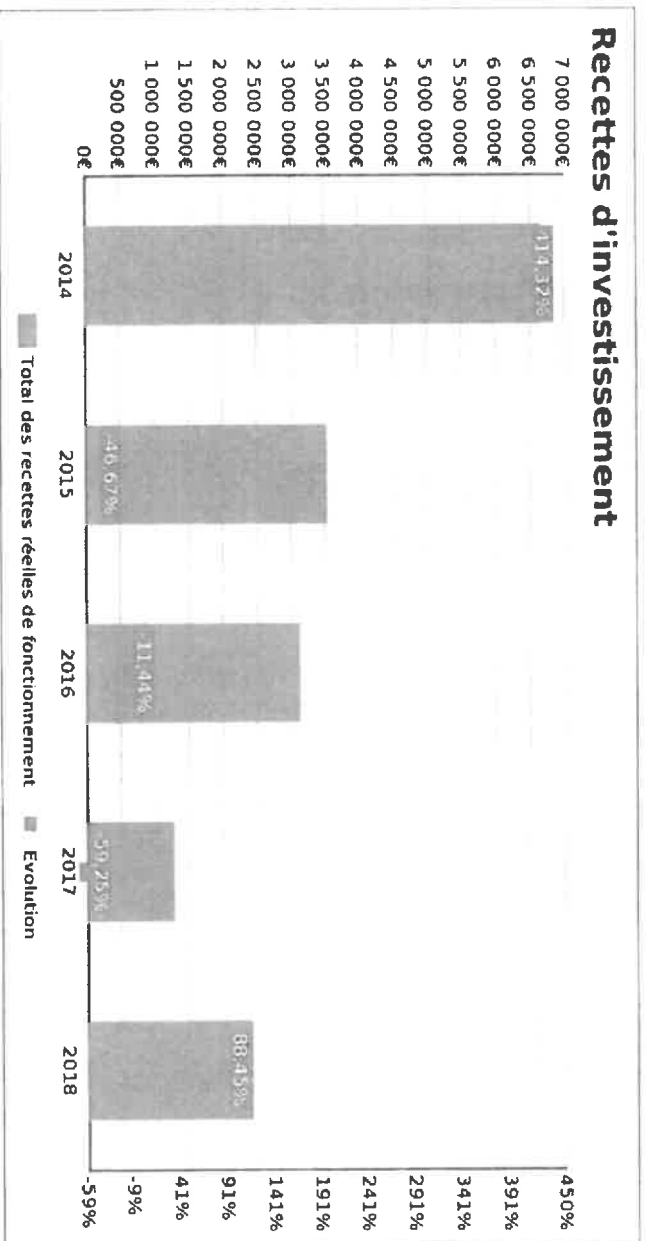
A noter que le pic de 2014-2015 s'explique par la réalisation du gymnase La Salamandre et du bassin d'orage.

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits

C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

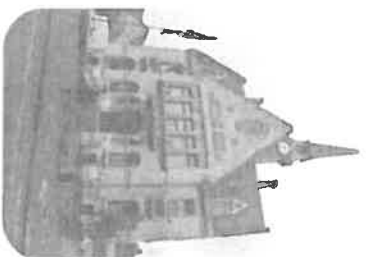


## 5. L'investissement



Les recettes d'investissement dépendent fortement des subventions. Pour faire face aux grands projets attendus, l'emprunt est l'un des leviers possibles.

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits



## C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

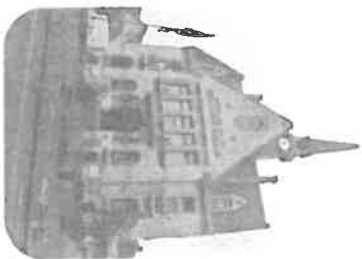
### 5. L'investissement

Récapitulatif des subventions 2017-2019 :

	perçu 2017	perçu 2018	attendu 2019	nouvelles demandes 2019
Etat	79 270 €	148 975 €	760 543 €	1 536 609 €
Inspection d'académie	/	19 499 €	/	/
FIPD	86 901 €	20 235 €	/	/
Département	174 320 €	43 540 €	1 190 258 €	1 319 051 €
Région	124 993 €	/	/	145 800 €
PNR	32 521 €	/	/	/
Agence de l'eau	186 183 €	/	/	/
CNDS	/	77 523 €	/	/
<b>TOTAL</b>	<b>684 188 €</b>	<b>309 772 €</b>	<b>1 950 801 €</b>	<b>3 001 460 €</b>

Il faut noter le rôle accru du Département et de l'Etat dans le soutien aux grands projets majeurs que sont le carrefour Jeanlin ou la rue de Felgueiras notamment.

# I / Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2018 très satisfaisante

## 5. L'investissement

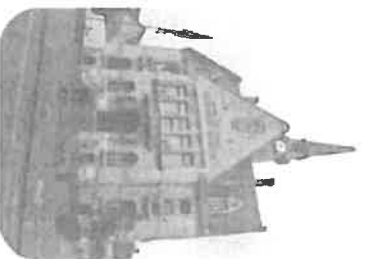
D'autres lignes de recettes en investissement sont à observer :

	2015	2016	2017	2018
FCTVA	598 128 €	858 248 €	498 962 €	287 037 €
Taxe d'aménagement	101 398 €	99 118 €	87 985 €	54 910 €
Produits des amendes de police	65 428 €	76 722 €	80 060 €	76 847 €
Excédent de fonctionnement reporté	978 584 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €

Ces recettes sont globalement fluctuantes et impactées par la conjoncture.

## II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement

### A - Le fonctionnement maîtrisé toujours au bénéfice de l'autofinancement

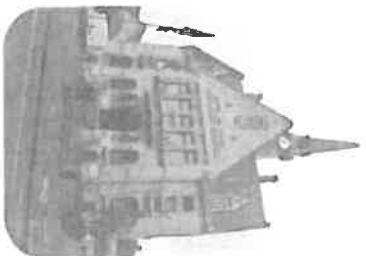


Le budget prévisionnel en cours de préparation est fondé sur une maîtrise des dépenses permettant la mise en place d'actions structurantes en direction de la population. L'objectif est réaffirmé de sacrifier *in fine* la capacité d'autofinancement la plus élevée possible de manière à favoriser l'investissement car d'importants chantiers seront encore une fois engagés cette année.

A titre d'exemples :

- l'enveloppe dédiée aux associations (208 000 €) sera encore préservée ; ce qui n'est pas le cas sur d'autres territoires où les associations participent à l'effort.
- l'expérience, menée fin 2018 des petits déjeuners dans les écoles, sera poursuivie et reproduite là où les demandes émanant du corps enseignant, seront exprimées.
- la ville participera à la Ronde de l'Oise en accueillant une arrivée.
- une subvention sera mise en place pour l'achat de véhicules électriques.
- des actions éco-citoyennes seront mises en place dans les écoles
- la ville célébrera le centenaire du défilé de la victoire du 14 juillet 1919

## II / Un **contexte favorable** à la réalisation de **grands projets d'investissement**



A - Le fonctionnement maîtrisé toujours au bénéfice de l'autofinancement

### **I. La masse salariale**

Une importante part du chapitre 12 correspondant aux salaires et aux charges est incompressible. Néanmoins, différents leviers permettent de contenir les augmentations, voire de proposer des baisses :

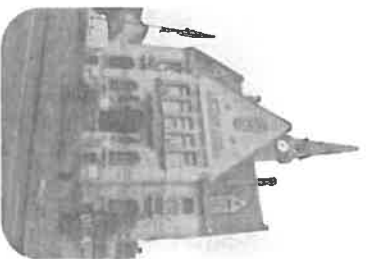
- Une étude a été mise en place depuis 2 ans sur **les heures supplémentaires** : optimisation lors d'événements, déclenchements abusifs de l'agent d'astreinte (oublis d'alarmes, non respect des procédures dans les écoles...). Ce contrôle de gestion par les services nous a permis de les réduire de manière très substantielle. La ville sanctionne les négligences persistantes.



# II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement

A - Le fonctionnement maîtrisé toujours au bénéfice de l'autofinancement

## I. La masse salariale

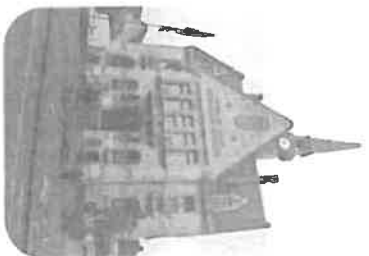


MONTANT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (HORS RÉGION)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Divers	51 927,14 €	64 406,92 €	64 849,90 €	55 144,65 €	40 406,69 €	34 872,39 €	47 085,90 €
Dec. Alarme					5 026,60 €	2 780,14 €	3 922,82 €
Total	51 927,14 €	64 406,92 €	64 849,90 €	55 144,65 €	45 433,29 €	37 652,53 €	51 008,72 €
Nombre d'heures	2 881	2 891	2 884	2 422	1 857	1 507	1 969

L'enveloppe dédiée aux heures supplémentaires a baissé de 41,3 % entre 2014 et 2018.

## II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement



A - Le fonctionnement maîtrisé toujours au bénéfice de l'autofinancement

### I. La masse salariale

- **La modernisation de l'action publique locale** : le paiement en ligne a été mis en place en 2018. L'accueil centralisé, expérimenté au Château Richard, sera vraiment opérationnel dans l'hôtel de ville réhabilité fin 2019, le CCAS rejoindra la Résidence autonomie à l'été 2019 pour mutualiser leur fonctionnement.
- **Le bien-être au travail** : la ville a réalisé une enquête qualité de vie au travail en faisant appel à un prestataire spécialisé (Prémamys). Des actions concrètes pour améliorer le bien-être au travail sont en cours. Cette démarche devrait avoir des répercussions positives.
- **La stabilisation dans l'emploi des contractuels** : cette année encore plusieurs agents ont été pérennisés à l'accueil du public, à l'urbanisme...



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : PONT SAINTE MAXENCE**

**Utilisateur : DUMONTIER ARNAUD**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	2019015DEL
Date de la décision:	2019-02-13 00:00:00+01
Objet:	Débat orientation budgétaire 2019 - Budget ville
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.10 - Divers
Identifiant unique:	060-216005033-20190213-2019015DEL-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 060-216005033-20190213-2019015DEL-DE-1-1_0.xml	text/xml	1000
nom de original: Délibération 2019-015 - Débat d'orientation budgétaire 2019 - Budget ville.pdf	application/pdf	51485
nom de métier: 70_DE-060-216005033-20190213-2019015DEL-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	51485
nom de original: Débat orientation budgétaire 2019.pdf	application/pdf	14622290
nom de métier: 99_AU-060-216005033-20190213-2019015DEL-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	14622290

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 février 2019 à 16h13min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 février 2019 à 16h14min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 février 2019 à 17h00min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 février 2019 à 17h00min45s	Reçu par le MI le 2019-02-26

